

<http://www.snetap-fsu.fr/Languedoc-Roussillon-declaration,4288.html>



Languedoc-Roussillon : déclaration CTREA du 30 septembre

- En Région -

Date de mise en ligne : mardi 4 octobre 2016

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Déclaration [CTREA](#) Occitanie ex Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées du 30 septembre 2016

A la rentrée 2016, force est de constater que la [DGH](#) régionale est encore une fois notoirement insuffisante.

Selon nos informations, **les DGH notifiées au 30 septembre ne sont pas en accord avec les documents de préparation du [CTREA](#).**

- Il est inacceptable qu'au 30 septembre 2016, des établissements doivent encore modifier des services d'enseignants.
- Il est inacceptable qu'à la rentrée 2016 de nombreux élèves aient été refusés en classe de seconde, de 1^o ou de terminale .
- Il est inacceptable qu'à la rentrée 2016 des élèves des promotions 2015-2016 ajournés au baccalauréat ne puissent être accueillis dans leur établissement d'origine, contrairement au décret n° 2015-1351 du 26-10-2015.

Nous dénonçons l'absence de documents préparatoires permettant de faire un bilan des mouvements de personnels à la rentrée scolaire 2016.

Les propositions d'évolution des structures pour la rentrée scolaire 2017 mettent en exergue l'insuffisance de la DGH et l'absence d'ambition pour l'Enseignement Agricole Public.

Lors du [CTREA](#) du 1 octobre 2015, la [DRAAF](#) Languedoc Roussillon s'était engagé à dégroupier les classes de [CAPA](#) à Rivesaltes. En conséquence, nous demandons que l'Autorité Académique tienne ses engagements.

Le SNETAP-[FSU](#) est dans l'obligation d'alerter l'Autorité Académique quant à la dégradation croissante des conditions de travail dans les établissements de la région.

Bien qu'informées de situations graves, les directions d'établissements n'engagent aucune tentative d'apaisement, bien au contraire, leur inertie ne fait qu'aggraver les situations, et engendre des comportements allant à l'encontre de valeurs éducatives.

L'Administration ne doit pas se satisfaire de quelconques expertises ou inspections pour régler des situations alarmantes pouvant entraîner des événements dramatiques.

Le SNETAP FSU souhaite que l'Autorité Académique et l'Administration Centrale prennent acte de ces situations et ne soient pas constamment dans le déni.

Depuis de trop nombreuses années les personnels de l'[EPL](#) du Gard sont dans une souffrance exacerbée que le

SNETAP FSU ne cesse de
dénoncer.

Le CHSCTREA n'a jamais été réuni malgré les nombreuses demandes,
l'administration devra assumer toutes les conséquences de son inertie et du non-respect de la réglementation.

Nous tenons à faire part de notre indignation et nous exigeons que
tout soit mis en oeuvre par l'Autorité Académique pour apaiser le
climat social dans l'EPL du Gard.